



Demande de visa long sejour

Par **annakoussay29**, le **18/07/2014** à **10:59**

bonjour,j' ai 22ans ; mon ami 25ans. je l'ai rencontrée il y a deux ans.Mon ami qui était en situation irrégulière en France; il a eu une OQTF le 2 août 2012 et le 02 février 2014. il s'est fait expulsé au début février de cette année. .J'étais alors enceinte de lui. j 'ai accoucher en France. Je me trouve maintenant en Tunisie dans son pays d origine pour qu on puisse trouver une solution et pour qu il puisse être avec son enfant . nous avons fait une demande de visa de père enfant français qui a été refusé. motif du refus : mesure d ' éloignement le 02 août 2012. nous allons nous marier et refaire une demande de visa mais cette fois conjoint de français en incluant encore la présence de notre enfant. il y a t il possibilité qu'il le refuse une seconde fois ? car l ' OQTF est annulé étant donné qu 'il l ont expulsé? il a des droits sur son enfants tout de même. que dois faire ?